



## MOTION DU SNAPE FO

suite à l'assemblée générale qui s'est tenue du 23 au 25 juin 2022

### Pour de meilleures retraites

La part indemnitaire élevée dans le traitement des ATE-TE induit une baisse significative de la rémunération lors du départ en retraite ou pour les congés de longue maladie. Le travail interministériel qui devrait être engagé début 2023 pour la refonte des grilles sera l'occasion pour le SNAPE FO de revendiquer un transfert de prime en point d'indice pour garantir une meilleure pension de retraite.

Le SNAPE FO revendique la pleine reconnaissance du service actif et de la bonification, à l'instar des autres corps de police.

### La généralisation des recrutements sur corps des TE

Après l'extinction du corps des ATE, l'OFB prépare celle du corps des TE avec la multiplication des recrutements en CDD, en CDI ou de fonctionnaires en PNA dans les services départementaux. Le SNAPE FO revendique l'intégration au corps des TE pour les contractuels et les fonctionnaires en PNA et l'arrêt de ce type de recrutement. Nous rappelons la nécessité d'une vraie politique de recrutement par voie de concours pour répondre aux nombreux départs en retraite prévisibles (actuellement 384 agents ont plus de 57 ans). Le corps des TE doit être rajeuni et pérennisé par la voie du concours pour garantir une meilleure occupation des postes vacants et une harmonisation des rémunérations.

Le SNAPE FO revendique une mise en adéquation des effectifs avec les ambitions de l'établissement et de l'Etat et un arrêt de la redistribution des effectifs au détriment des services départementaux.

### Consolidation des compétences plutôt que leur déclin

Le SNAPE FO déplore la politique de l'établissement consistant à promouvoir l'omniscience des agents. L'érosion des compétences est perceptible avec les nombreux départs déjà opérés et à venir. La multiplicité des missions demandées aux agents, les formations obligatoires pour avoir un socle commun et les multiples réunions réduisent le temps nécessaire au maintien des acquis et à leur transmission dans les services. Le SNAPE FO revendique plus de moyens et de temps dédié aux formations à la fois pour apporter la technicité nécessaire à ceux qui en ont la volonté mais aussi pour permettre d'assurer la formation des nouveaux arrivants.

## Un traitement plus égalitaire des agents

Le SNAPE FO dénonce les inégalités de traitement et les passe-droits conduisant à de trop nombreux troubles psycho-sociaux. Cela participe à la démotivation et entraîne une fuite des agents vers d'autres services ou établissements. Les ATE-TE ne sont généralement pas accueillis en PNA dans les autres établissements alors qu'on veut nous faire croire que c'est une volonté ministérielle (sans doute à géométrie variable).

Le SNAPE FO revendique un meilleur respect des règles édictées au niveau national par les différentes directions (application des instructions dans les PNM, respect des Lignes Directrices de Gestion...)

## Une meilleure maîtrise de notre vestiaire

Nous n'avons pas vraiment constaté d'avancées depuis 10 ans : les nouveaux arrivants attendent leur première dotation, d'autres attendent toujours les retours depuis plusieurs années et l'établissement n'a pas de solutions pour ceux qui n'ont rien ou dont la livraison a brûlé dans un entrepôt, ni pour les tenues de cérémonies. Le SNAPE FO revendique une augmentation des moyens, de la qualité des effets, une gestion de stock suffisante et une meilleure anticipation des besoins.

## Des revalorisations à la hauteur de l'inflation

La revalorisation du point d'indice de 3.5%, avec une part de RIFSEEP qui représente 35 à plus de 40% de nos rémunérations entraînera au mieux une augmentation de 2.3% de nos rémunérations, cela ne suffira pas à compenser l'inflation. Le SNAPE FO revendique une augmentation substantielle des indemnités pour le travail des dimanches, jours fériés et nuits pour un alignement vers le haut avec d'autres corps (Affaires maritimes par exemple). Cela éviterait certainement de s'engager sur le sujet glissant de l'astreinte qui créera de nouvelles inégalités.

## Une meilleure transparence dans les processus de mobilité et promotion

Depuis la perte de compétence des CAP, les choix de l'administration se font dans la plus grande opacité. Le SNAPE FO revendique une meilleure information des agents sur les candidats et le processus de classement et encourage les agents à demander systématiquement les raisons d'un avis défavorable. En effet, "les services recruteurs devront explicitement et précisément motiver les avis défavorables" par écrit comme le prévoient les LDG Mobilités (lignes directrices de gestion). Le SNAPE-FO réaffirme sa capacité à intervenir auprès de l'administration pour défendre toutes les demandes individuelles.

Le SNAPE-FO revendique une augmentation substantielle des taux promus sur promouvable pour mettre en œuvre un dispositif de promotion de fin de carrière de façon à ce que tous les TE puissent devenir TSE et tous les TSE devenir CTE en fin de carrière s'ils respectent les règles statutaires en complément des flux de promotions classiques.

Les administrateurs du SNAPE FO

Pour suivre notre actualité : [www.fo-ofb.fr](http://www.fo-ofb.fr)